

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

JANVIER
2020

4CPS magazine

n°5

La 4CPS soutient les jeunes entreprises ● Au côté d'Initiative Sarthe



À
L'INTÉRIEUR
Calendrier des
distributions des
sacs poubelles.



Le centre d'imagerie médicale est opérationnel à Sillé-le-Guillaume



Depuis le 4 novembre 2019, à Sillé-le-Guillaume, la Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale accueille de nouveau un centre d'imagerie médicale, plus communément appelé service de radiologie.

Dès à présent, ce centre d'imagerie médicale est ouvert 28 heures par semaine, 5 jours sur 7. Il emploie deux professionnelles : Christine Jarry, manipulatrice en radio depuis 35 ans et Elsa Mèche qui assure le secrétariat et la facturation, comme elle le faisait jusqu'alors dans l'un des principaux centres d'imagerie médicale du Mans.

Placé sous l'autorité du Centre Hospitalier local de Sillé-le-Guillaume, le nouveau service est entièrement équipé de matériel neuf, financé par l'Agence Régionale de Santé, qui permet d'effectuer de nombreux actes de radiographies de la nomenclature "os-poumons".

« Une fois réalisées, les radiographies sont interprétées par des médecins radiologues, regroupés au sein du groupe CGTR, qui reçoivent les clichés en temps réel grâce au très haut débit internet dont bénéficie le site », explique Christine Jarry, qui habite Sillé-le-Guillaume et, par conséquent, connaît parfaitement le territoire et ses habitants. « Je suis moi-même sensibilisée au projet depuis 3 ans », ajoute la manipulatrice radio, détachée par le Centre Hospitalier Intercommunal Alençon - Mamers où elle exerçait jusqu'à présent.

Une nouvelle dynamique pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire

« Pour réussir à créer ce service, qui était la priorité des élus, la Communauté de communes a travaillé en lien étroit avec les pouvoirs publics et les professionnels de santé de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, qui sont les premiers prescripteurs du nouveau centre d'imagerie médicale, rappelle Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique. Deux interventions ont été déterminantes : celle de Jean-Claude Boulard, l'ancien Maire du Mans, qui a proposé, sur la suggestion de Gérard Galpin, d'intégrer le centre d'imagerie médicale au cœur du programme de déploiement de télé-médecine porté par le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe⁽¹⁾, puis celle du Député Damien Pichereau qui a défendu notre projet auprès du Ministère de la Santé. »

« La solution de faire porter la structure par le Centre Hospitalier local de Sillé-le-Guillaume, dont je préside le Conseil de surveillance, a aussi contribué à débloquer la situation et fait l'unanimité, ajoute Gérard Galpin, Premier Vice-Président de la Communauté de communes. Désormais, nous disposons, sur le territoire de la 4CPS, d'une offre médicale de proximité complémentaire, qui répond aux besoins de la population dans un rayon de 30 kilomètres. »

⁽¹⁾ Jean-Claude Boulard, aujourd'hui décédé, était alors Président du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe.

En pratique

Le centre d'imagerie médicale vous accueille :

- > **lundi de 13h à 18h,**
- > **mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30,**
- > **jeudi de 8h à 12h45,**

📍 7 place de la Gare
72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 52 22 73 54 ✉ radiosille@pgns.fr

SOMMAIRE

Administration générale 04

Un nouveau Contrat Territoires Innovants pour confirmer le déploiement de la fibre optique,

Tourisme 05

Une nouvelle dynamique qualitative pour Sillé-Plage,

Saison réussie pour l'Office de tourisme.

Aménagement 06

Le web SIG est en place dans toutes les communes,

Anaël Clouet, nouveau responsable du SIG et des réseaux,

La 4CPS s'engage dans une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT),

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : les objectifs demeurent.

Équipements culturels 08

La 4CPS met en valeur les artistes locaux,

Les scolaires : un public prioritaire,

Un nouveau projet fédérateur et ambitieux,

Musiques traditionnelles, électronique, Master class : de nombreux projets pour l'année,

Un projet pour renforcer la présence de la Maison de la Musique à Conlie.

Économie 12

Au côté d'Initiative Sarthe, la 4CPS soutient les jeunes entreprises,

Ingérf, un bureau d'études d'envergure nationale, attentif à l'environnement,

Un nouveau bâtiment pour accueillir les entreprises à Sillé-le-Guillaume,

Des terrains disponibles à Sillé-le-Guillaume,

Carton plein pour l'évolution professionnelle,

Un bâtiment communautaire pour concrétiser le projet de ressourcerie.

Environnement 16

La 4CPS parmi les territoires les plus performants de France,

Les déchèteries sont ouvertes à tous les habitants,

Horaires de vos déchèteries,

Un contrat pour accompagner le déploiement des énergies renouvelables,

Offrez une seconde vie à vos textiles !

Le cadastre solaire est opérationnel,

SPANC : des aides pour vos travaux,

Reports de collecte des ordures ménagères.

Actions sociales 20

« Les écrans, un peu, beaucoup, passionnément, autrement ? » : sensibilisation réussie !

2022@COMm.4CPS : déjà des projets en cours,

Le portage de repas à domicile est pérennisé !

Augmentation des tarifs d'inscription en multi-accueil,

Les équipes des multi-accueils renforcées par l'embauche de deux "maitresses de maison",
ALSH : un premier été sous compétence communautaire.

Technologies 23

Les CyberRelais allient proximité et technologies du numérique

édito

Joël MÉTÉNIER
Président de la 4CPS
Maire de Saint-Symphorien



Alors que je signe mon dernier éditorial au titre de Président de la Communauté de communes 4CPS, je veux tout d'abord remercier, pour le travail accompli, tous les élus de la Communauté de communes qui formaient l'exécutif de notre collectivité. Ensemble, nous avons mené à bien nos projets, développé des services pour tout le territoire et, surtout, organisé notre nouvelle collectivité qui a trouvé son rythme de croisière. A ce titre, je tiens à mettre en valeur le travail et le professionnalisme des agents de notre collectivité.

Des agents communautaires compétents, rigoureux et disponibles

Depuis sa création en 2017, notre Communauté de communes, issue de la fusion de deux intercommunalités, compte plus de 60 salariés. La 4CPS est, aujourd'hui, une véritable entreprise et fonctionne comme telle. Nous avons, par exemple, eu l'obligation de mettre en place des instances de dialogue interne comme le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et le Comité Technique. Ces lieux d'échanges nous ont permis d'avancer ensemble, élus et techniciens, dans le souci d'offrir à chacun les meilleures conditions de travail, de répondre aux besoins, tout en optimisant le fonctionnement de la collectivité.

Au-delà de cette dimension organisationnelle, je veux souligner la sérieux, la rigueur, la disponibilité de chacun des agents communautaires. Si les élus ont pour rôle de donner les orientations politiques, ce sont les personnels qui mettent en œuvre nos décisions et c'est bien grâce à eux que nous réussissons à concrétiser nos projets et à garantir aux habitants des services de qualité. Ils sont la cheville ouvrière de la 4CPS, l'administrant au quotidien, accompagnant les élus et assurant des prestations qui répondent aux besoins de toutes les générations dans les différents domaines de compétences communautaires : aménagement du territoire, développement économique, environnement et gestion des déchets, actions sociales, petite enfance, enfance et jeunesse, développement touristique, équipements culturels, technologies de l'information et de la communication, etc. C'est pourquoi, je veux rappeler à tous les citoyens que ces agents, quel que soit leur poste, méritent un respect sans faille. Chacun doit être à leur écoute, comme il sont à l'écoute de chacun et aucune attitude déplacée à leur égard ne peut être acceptée.

Des services équivalents pour tous les habitants

Avec ces équipes, les élus ont pu tenir leur premier objectif qui était de mettre en place un maillage territorial harmonieux des services, afin que chaque ménage, quel que soit son lieu d'habitation, bénéficie des mêmes avantages. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en capacité de proposer des zones d'activités économiques, des services de garde à la petite enfance (multi-accueil, Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants), des initiations aux nouvelles technologies, un accès au réseau internet, des cours de musique, des expositions culturelles... de même qualité sur la globalité du territoire de la 4CPS.

A ce sujet, je tiens à rappeler comme bon nombre de mes collègues, que je regrette vivement que nous n'ayons pu poursuivre les projets d'équipements sportifs décidés par les élus des deux Communautés de communes avant la fusion : le gymnase à Domfront-en-Champagne et la piscine à Sillé-le-Guillaume. Ces dossiers répondaient à de vrais besoins, mais le regroupement de nos communautés de communes, imposé par la loi NOTRe, nous a empêché d'aller jusqu'au bout de ces réalisations pour des raisons financières.

Réouverture du service de radiologie, nouvelle convention pour Sillé-Plage, construction d'une ressourcerie, aménagement d'un bâtiment blanc... : les projets se concrétisent

Ces derniers mois, nous avons continué à avancer, par exemple en signant, avec le Conseil Départemental, un Contrat Territoires Innovants qui assure le déploiement de la fibre optique dans toutes les communes d'ici 2022, afin de garantir à chaque foyer un accès internet à très haut débit.

De même, nous avons confirmé notre volonté de renforcer l'attractivité économique du territoire en actant la construction d'un bâtiment blanc, dédié à l'accueil d'une ressourcerie, et la réhabilitation d'une friche commerciale qui pourra accueillir des entreprises en recherche de locaux. Ces deux projets verront le jour à Sillé-le-Guillaume.

Nous avons également réaffirmé notre attachement à Sillé-Plage, véritable locomotive du développement touristique, en renouvelant notre convention avec l'Office National des Forêts, gestionnaire des terrains. A travers cet accord, nous nous sommes engagés à renforcer la qualité des prestations et des équipements

proposés sur place, en partenariat avec les professionnels qui travaillent déjà sur le site. Nous allons impulser une nouvelle dynamique !

Cet automne, nous avons aussi contribué à la réouverture du service de radiologie à la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Sillé-le-Guillaume. Cet événement, très attendu des habitants, nous permet de maintenir une offre de soins globale et adaptée. A cette occasion, je tiens à remercier tous les acteurs (élus et professionnels de santé) qui se sont impliqués pour le retour de ce service et j'ai une pensée tout particulière pour Jean-Claude Boulard, Président du Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe, dont l'action a été déterminante dans la gestion de ce dossier.

Plus globalement, je veux rappeler combien nous restons attentifs à maintenir une offre de soins répondant aux besoins de tous les habitants et, en ce sens, répartie équitablement sur tout le territoire.

Le développement durable est notre avenir

Nous avons aussi commencé à envisager de nouveaux projets. Nous réfléchissons notamment à la possibilité d'intégrer un local culturel à Conlie, pour y donner des cours de musique. Ce lieu serait mis à disposition et aménagé par la Ville de Conlie, avec laquelle nous travaillons en bonne entente.

Enfin, dans le contexte du bouleversement climatique que nous vivons, je suis convaincu que nous devons nous tourner vers de nouveaux modes de production énergétique plus respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle j'ai accueilli favorablement la proposition de Damien Pichereau de réaliser un CTE et de porter notre candidature à l'échelle du Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe auprès du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Celui-ci va nous permettre d'accompagner divers projets favorisant l'exploitation des énergies renouvelables sur le territoire du Pôle métropolitain : création de plusieurs unités de méthanisation (dont un important projet à Tennie), déploiement de parcs éoliens ou encore aménagement de centrales solaires. La croissance verte est notre avenir !

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2020 et, tout particulièrement, aux élus du prochain Conseil communautaire issu des élections de mars prochain. Je leur fais confiance pour poursuivre le travail entamé et apporter un regard neuf qui accélérera notre développement local.

Un nouveau Contrat Territoires Innovants pour confirmer le déploiement de la fibre optique

Le 16 septembre 2019, le Conseil Départemental de la Sarthe, représenté par son Vice-Président Gérard Galpin* et la Communauté de communes 4CPS, représentée par son Président Joël Méténier, ont signé un nouveau Contrat Territoires Innovants (CTI).



Par cette convention, les deux collectivités ont renouvelé leur engagement à financer le déploiement de la fibre optique sur la 4CPS, afin que tous les foyers du territoire puissent avoir accès à un très haut débit internet d'ici à fin 2022. Même si le Département demeure le plus important financeur de cette opération, la Communauté de communes aura investi, pour sa part, entre 2015 et 2022, la somme de 1 646 000 € dans ce programme, auquel les élus sont très attachés. La Région et l'Etat participent aussi au financement de cette initiative ambitieuse et unique en Pays de la Loire.



Lors de la signature du CTI, la structure mise en place par le Conseil Départemental et ses partenaires, Sarthe Numérique, a confirmé qu'elle avait accéléré le programme du déploiement (qui devait à l'origine s'achever au plus tôt en 2030) en faisant appel à différentes entreprises via un nouvel appel d'offres. Orange s'est positionnée, en parallèle, pour raccorder les plus grandes villes de la Sarthe.

Le Conseil Départemental s'est également engagé à amener la fibre dans les foyers les plus isolés. Dès lors que la fibre optique arrive dans leur commune, les habitants qui ne peuvent être immédiatement raccordés du fait de leur isolement, doivent se faire connaître auprès de Sarthe Numérique pour qu'une procédure soit enclenchée et leur permette d'être desservis à leur tour dans les 6 mois qui suivent leur demande.

Déjà, plusieurs communes de la 4CPS bénéficient du réseau de fibre optique et différents opérateurs, nationaux et régionaux, sont présents sur le terrain pour raccorder les foyers à la fibre optique.



« La fibre optique est un formidable outil qui nous permet de lutter contre l'isolement des personnes et permet à chacun de conserver une qualité de vie rurale exceptionnelle, tout en étant relié facilement à des milliers de services dans le monde entier, s'enthousiasme Gérard Galpin. C'est un facteur de développement local qui doit, notamment, favoriser le recours au télétravail. »

* Gérard Galpin est aussi Premier Vice-Président de la 4CPS et Maire de Sillé-le-Guillaume. De plus, rappelons que le territoire de la Communauté de communes est couvert par deux cantons: celui de Sillé-le-Guillaume et celui de Loué.

En pratique

Un site internet a été mis en ligne pour que chacun sache s'il peut être raccordé, dès à présent ou dans les années à venir, et par quels opérateurs. Pour ce faire, il faut taper sur son ordinateur l'adresse : **lafibrearrivechezvous.fr** !

Une nouvelle dynamique qualitative pour Sillé-Plage



La Communauté de communes 4CPS vient de renouveler, avec l'Office National des Forêts (ONF) gestionnaire du site, la convention lui accordant la gestion de Sillé-Plage. Les élus veulent mettre à profit ce nouvel accord pour donner une nouvelle dynamique à ce pôle touristique du territoire. Déjà, plusieurs projets devraient se concrétiser en 2020.

« Cette nouvelle convention met l'accent sur la qualité, la cohérence et la mixité des prestations que nous devons proposer à Sillé-Plage. Nous inscrivons désormais notre action dans le cadre d'un plan de gestion qui doit nous permettre de préserver l'environnement du site, tout en favorisant une augmentation de la fréquentation, résume Paul Melot, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Tourisme. Dans cette perspective, nous avons rencontré tous les prestataires déjà implantés à Sillé-Plage pour leur présenter les enjeux à venir, ainsi que les nouvelles règles imposées par l'ONF. La quasi-totalité d'entre eux a affirmé vouloir participer activement à cette nouvelle aventure et répondre à cette nouvelle exigence qualitative. Ces professionnels ont notamment accepté le rééquilibrage du montant des conventions de sous-occupation temporaire. En effet, celles-ci n'avaient pas été révisées depuis 18 ans et c'est pourquoi nous avons dû les faire évoluer dans un esprit d'équité. »

Une Maison du Tourisme en projet

Dans cette logique, des équipements et des activités complémentaires devraient également être en place pour les prochaines saisons estivales. Ainsi, comme elle le projette depuis quelques années, la Communauté de communes va faire construire une Maison du Tourisme à la place de la Maison du Lac et de la Forêt. Ce bâtiment continuera d'accueillir l'Office de tourisme de la 4CPS à la belle saison. La collectivité prévoit aussi de refaire la signalétique, pour améliorer la visibilité des commerces et des animations. « De plus, nous sommes en contact avec plusieurs professionnels qui souhaitent développer des animations innovantes telles que des barques électriques ou des "paddles" à propulsion », précise Paul Melot. Enfin, le camping de la Forêt, qui était géré par la Communauté de communes, a été rétrocédé à l'ONF et transféré à un gestionnaire privé afin de proposer un modèle économique plus viable pour ces hébergements.

« Dans cette nouvelle perspective, Sillé-Plage va se moderniser, pour mieux répondre aux aspirations des visiteurs et gagner en notoriété. Je suis convaincu que, en s'appuyant sur cette nouvelle convention, le site de Sillé-Plage a encore de beaux jours devant lui », conclut Paul Melot.

Saison réussie pour l'Office de tourisme

En 2019, le tourisme a connu une belle saison sur le territoire malgré une météo incertaine : pluvieuse en mai et caniculaire en juin et juillet.

« L'annexe de l'Office de tourisme, à la Maison du Lac et de la Forêt située à Sillé-Plage, a reçu près de 14 000 visiteurs au cours de cette période estivale, ce qui montre l'importance du site de Sillé-Plage dans le développement touristique du territoire », souligne Angélique Grolleau, Directrice de l'Office de tourisme de la 4CPS. En 2019 encore, de nombreuses manifestations se sont tenues à Sillé-Plage. Parmi les plus importantes, on retiendra : la fête du Paddle, le 27 juillet, La Tournée des Plages du CAUE, le 7 août, le Raid'Ox Terra, le 31 août, la Gamelle Trophy, les 21 et 22 septembre ou encore le Trophée Sojasun, le 12 octobre.

L'ensemble du territoire de la 4CPS a été marqué par de nombreux événements. On peut notamment citer, il faut citer le concours international d'attelage à Saint-Symphorien, ou encore le comice agricole "vintage" de Ruillé-en-Champagne... « Nous avons soutenu cet événement qui constitue un très bel exemple de ce qu'il est souhaitable de développer en termes d'image sur le territoire. Celui-ci correspond aux attentes actuelles de la clientèle touristique : un territoire accueillant, où il fait bon vivre, des valeurs humaines, un retour à la nature », souligne Angélique Grolleau. L'Office de tourisme était d'ailleurs présent à cette grande fête de la ruralité et a réalisé un reportage photos, ainsi qu'une vidéo pour enrichir les réseaux sociaux.

L'Office de tourisme a, en outre, réédité un guide touristique du territoire et a de nouveau proposé à la location des vélos à assistance électrique. Il a également accueilli une exposition sur les fossiles qui a reçu près de 1 750 visiteurs à la Maison du Lac et de la Forêt.

Enfin, un nouveau site internet dédié à l'offre touristique du territoire de la 4CPS a été lancé en septembre 2019 sous la dénomination : destinationcoco.com. « En cours de finalisation, Il s'agit d'une base de données riche et complète, offrant une vision moderne et dynamique du territoire. C'est aussi un outil de liaison pour tous les prestataires, ainsi qu'un agenda des manifestations », explique la Directrice de l'Office de tourisme.

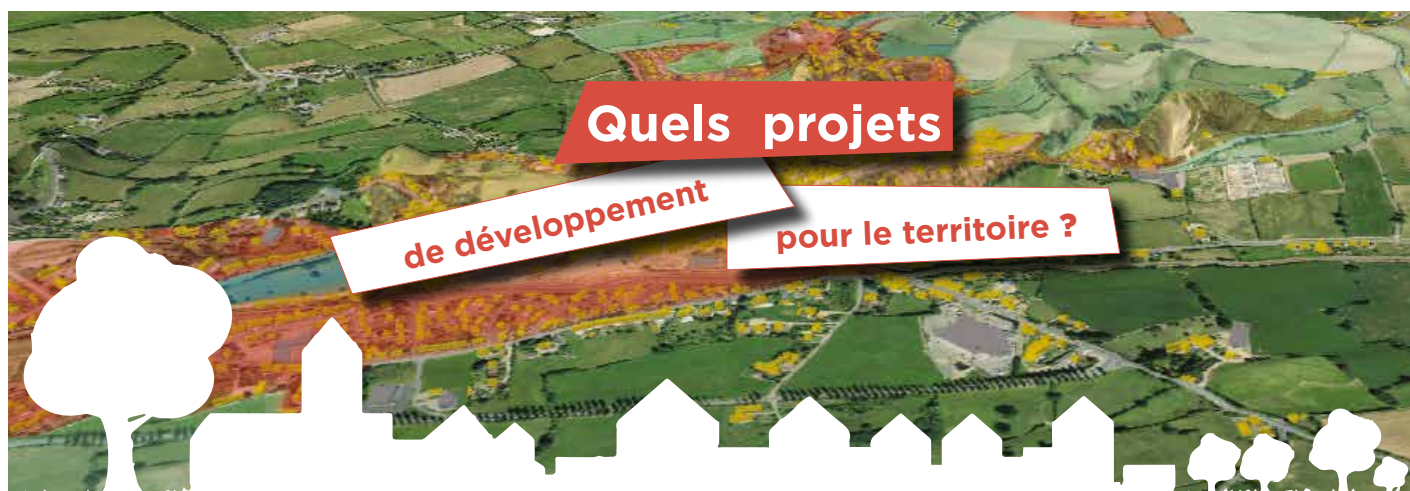


Trophée Sojasun



Comice agricole "vintage" de Ruillé-en-Champagne

A noter : L'Office de tourisme est ouvert en automne et hiver à Sillé-le-Guillaume, place de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h à 17h, en libre accès.



La 4CPS s'engage dans une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

La Communauté de communes a choisi de s'engager dans une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), dont l'objectif premier est de renforcer l'attractivité des centres-bourgs en y favorisant la réhabilitation des logements, voire des locaux commerciaux et artisanaux.



S'inscrivant dans le cadre de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), l'ORT permet aux propriétaires privés d'obtenir un soutien logistique et financier de l'Etat pour faire rénover des bâtiments, notamment pour les remettre sur le marché de la location. *« Pour commencer, un inventaire des logements va être réalisé, afin de recenser plus spécifiquement les logements vacants et insalubres, explique Joachim Bellessort, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire. Dans un second temps, suivant les résultats du diagnostic, le Conseil communautaire aura à choisir l'organisme le plus approprié pour conseiller et accompagner le plus efficacement possible les propriétaires dans le montage des dossiers de rénovation. La Communauté de communes devra missionner et financer ce cabinet spécialisé. »*

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Les objectifs demeurent

« Dans le cadre d'un examen préalable, les services de l'Etat ont suggéré d'apporter quelques évolutions complémentaires au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), notamment de diminuer le nombre de surfaces urbanisables. C'est pourquoi le vote de "l'arrêt de projet", prévu en juillet, a été momentanément reporté, explique Joachim Bellessort, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Aménagement de l'espace. Suite à notre rencontre avec les services de l'Etat, nous retravaillons le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour que celui-ci réponde plus précisément, à la fois, aux exigences des pouvoirs publics et à la volonté des élus. Ce nouveau PADD sera débattu avant la fin de l'année. Par conséquent "l'arrêt de projet" devrait être voté au 1^{er} semestre 2020, pour une mise en application du PLUi à suivre. Dès lors, celui-ci se substituera aux documents communaux et au Règlement National d'Urbanisme, accompagnant un développement local dynamique, cohérent et durable. »



Anaël Clouet, nouveau responsable du SIG et des réseaux

Dans le courant de l'été, Anaël Clouet a été recruté au poste de responsable du Service d'Information Géographique (SIG) et des réseaux, succédant à Hervé Vinsonneau.

« A mon arrivée au sein de la Communauté de communes (4CPS), j'ai travaillé deux semaines avec Hervé Vinsonneau qui, ainsi, m'a transmis le relais en m'informant précisément sur l'ensemble de mes missions », explique Anaël Clouet, titulaire d'un BTS de Géomètre Topographe, ainsi que d'une licence en Géographie et Aménagement.



▶ Anaël Clouet a formé le personnel des mairies au SIG

Le poste d'Anaël Clouet recouvre principalement la gestion du SIG (voir article ci-contre) et des réseaux de la Communauté de communes (maintenance des systèmes informatiques et du site internet communautaire, application du Règlement Général sur la Protection des Données...). *« J'interviens aussi en appui de Gilles Fortier, pour la numérisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) »,* ajoute Anaël Clouet, qui apprécie tout particulièrement la diversité des tâches qui lui ont été confiées, ainsi que les échanges qu'il a avec les élus et les agents des collectivités du territoire.

Le web SIG est en place dans toutes les communes



Pour que chaque commune et communauté de communes sarthoises puissent avoir accès, sur un même écran, à un maximum de données numérisées et mutualisées (documents cadastraux et d'urbanisme, plans de réseaux, etc.), le Conseil Départemental a mis en place, via un site web, un Service d'Information Géographique (SIG) à l'échelle de la Sarthe.

La Communauté de communes (4CPS) a immédiatement adhéré à ce service "Web SIG" qui permet aux collectivités de gérer et d'instruire au mieux les projets d'aménagements urbains, les autorisations d'urbanisme et tous les travaux réalisés sur leur territoire. La 4CPS a pu, notamment, intégrer à ce nouvel outil numérique, les données qu'elle avait déjà collectées en développant son propre SIG. Aujourd'hui, toutes les communes du territoire communautaire peuvent, ainsi, disposer de ce service départemental.

Dans le cadre de cette initiative, la Communauté de communes a logiquement décidé de former à l'usage du "Web SIG" l'ensemble des secrétaires de mairie et des agents communaux responsables de l'urbanisme. Cette initiation a été assurée par les chargés de mission SIG de la 4CPS, Hervé Vinsonneau, puis Anaël Clouet, accompagnés de Natacha Chantoiseau, Chef de projet SIG au département de la Sarthe. *« Ce service du Conseil départemental, qui intègre plusieurs applications, est adapté aux différents besoins des collectivités. Il offre notamment la possibilité de créer et de visualiser beaucoup plus facilement les cartes cadastrales ou encore de gérer l'évolution des zones d'activités et des réseaux d'éclairage, d'eau ou de gaz. Il encourage la mutualisation, l'échange et l'harmonisation des données entre communes et propose un système de géolocalisation particulièrement utile. De plus, il permet de limiter l'impression des documents, car, avec le SIG il est plus facile de travailler directement à partir de l'écran,* résume Anaël Clouet. *Aujourd'hui, dans chaque commune de la 4CPS, un agent est formé au "Web SIG". Cependant, nous pouvons aussi proposer des formations sur demande. Je continuerai à accompagner les personnels en fonction des évolutions de cet outil numérique qui est amené à se développer et à être de plus en plus utilisé. »*

La Communauté de communes met en valeur les artistes locaux

Depuis sa création, en 2017, la Communauté de communes 4CPS organise plusieurs expositions par an dans ses locaux du Pôle intercommunal à Conlie et de la Maison de la Musique à Sillé-le-Guillaume.



« Les élus communautaires de la commission culturelle ont réaffirmé vouloir, avant tout, promouvoir les artistes du territoire de la 4CPS. C'est pourquoi, chacun d'entre eux s'est mis en quête de recenser les artistes de sa commune, affirme Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Equipements culturels. En outre, comme nous l'avons écrit en rédigeant le projet d'établissement de la Maison de la Musique, l'accès de tous les habitants à la culture est notre priorité. C'est pourquoi, nous allons proposer encore plus d'expositions à la Maison de la Musique, voire dans des salles communautaires. »

Les élèves de Nadine Pothier à la Maison de la Musique

Dans cet esprit, les élèves de l'artiste peintre Nadine Pothier, dont l'atelier est installé à Domfront-en-Champagne, ont exposé, pour la première fois, au mois de juin, à la Maison de la Musique. **« Depuis plusieurs années, la Communauté de communes m'invite à exposer, à la fin de l'année scolaire, les œuvres de mes 35 élèves. Pour chacun d'entre eux, c'est un moment important et motivant qui valorise leur travail, leur permet d'échanger et, d'une année sur l'autre, de mettre en évidence leurs progrès, constate Nadine Pothier, précisant qu'elle n'impose pas de thèmes et que chaque élève adopte la méthode de peinture qui lui convient le mieux (à l'huile, au couteau, aquarelle, etc.). C'est aussi l'occasion de faire connaître mes ateliers à l'ensemble du territoire et, à ce titre, l'expérience de l'exposition à la Maison de la Musique s'est révélée sympathique. Nous avons été très bien accueillis et j'ai pu faire découvrir les ateliers à un nouveau public. Nous sommes prêts à retourner sur ce site. »**

Un coup de projecteur sur les cours d'arts plastiques du Centre Social Marie-Louise Souty



► Pas de thème imposé pour les élèves d'Edith Langlais

De leur côté, les élèves de l'atelier du Centre Social Marie-Louise Souty, animé par la professeure d'arts plastiques Edith Langlais, ont exposé au Pôle intercommunal cet automne, après avoir présenté leurs œuvres à la Maison de la Musique lors de la précédente année scolaire. **« Ces événements démontrent que la culture est accessible en zone rurale. En outre, pour notre structure qui a la volonté de renforcer sa présence sur le secteur de Sillé-le-Guillaume, ces expositions sont une belle porte d'entrée, souligne Jean-Jacques Soreau, président du Centre social. Les élèves apprécient particulièrement ces moments privilégiés qui mettent un coup de projecteur sur leurs productions, lesquelles sont, à mon sens, de plus en plus réussies. »** Comme Nadine Pothier, Edith Langlais laisse à ses élèves toute liberté de choisir le sujet de leur peinture et ce qu'ils veulent montrer au public.



► Exposition à la Maison de la Musique : une première encourageante pour Nadine Pothier et ses élèves

Sara Grace Wevill, une artiste locale à découvrir

Plus récemment, en cette fin d'année 2019, une troisième artiste, Sara Grace Wevill, est venue exposer au Pôle intercommunal sur l'invitation de la Communauté de communes. D'origine galloise et vivant à Crissé depuis plusieurs années, cette professionnelle de la poterie a pu faire découvrir ses œuvres aux couleurs vives, directement influencées par les cultures égyptienne et islamique. Également spécialiste de la sculpture animalière, l'artiste est aujourd'hui bien implantée sur le marché de l'art et vient d'être récompensée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe. **« L'exposition de Sara Grace Wevill s'inscrivait pleinement dans cette volonté de mettre en exergue les artistes vivant sur le territoire »,** conclut Ginette Sybille.



▶ Durant son exposition Sara Grace Wevill a partagé sa passion

Les scolaires : un public prioritaire

Ayant pour priorité de permettre à tous les habitants du territoire d'avoir accès aux mêmes services, les élus de la Communauté de communes 4CPS veulent notamment permettre à tous les élèves du territoire de s'éveiller à la musique et plus largement à la culture.

Dans cet esprit, la 4CPS a relancé, dès la rentrée de septembre 2019, les interventions musicales en milieu scolaire. *« Nous avons budgétisé un poste à mi temps et sommes en cours de recrutement »*, explique Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Equipements culturels. Déjà, trois écoles élémentaires (à Cures, Rouez et Tennie) bénéficient de ce service qui devrait être étendu à d'autres communes dans les mois à venir. C'est aussi dans le cadre de cette démarche d'éveil en direction des plus jeunes que la Maison de la Musique effectue régulièrement des animations auprès du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants et des multi-accueils.

« Aujourd'hui, notre nouvel objectif est de proposer un éveil à la musique ou un enseignement musical à tous les établissements scolaires de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, affirme Ginette Sybille, soulignant que la 4CPS, via la Maison de la Musique, est déjà l'une des seules communautés de communes sarthoises à travailler avec l'ensemble des collèges de son territoire. Nous voulons aussi élargir cette démarche en ouvrant les élèves à d'autres disciplines artistiques. C'est pourquoi, nous sommes candidats à l'obtention du nouvel label national "Objectif 100% EAC⁽¹⁾" attribué par le Ministère de la Culture. Une telle labellisation, qui serait à notre connaissance une première en Sarthe, nous permettrait, en effet, de bénéficier de fonds publics supplémentaires et représenterait une belle reconnaissance de

En pratique

Pour suivre les **ateliers de Nadine Pothier**, renseignements:

☎ 06 17 66 17 20

🌐 atelier-nadine-pothier.blog4ever.com

✉ rushluc@free.fr

Les cours d'arts plastiques du **Centre social Marie-Louise Souty** ont lieu le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 17h30 à 19h30 :

☎ 02 43 52 11 50

✉ csconlie72@wanadoo.fr

📱 @CSMLSouty

Pour en savoir plus sur le travail de **Sara Grace Wevill** :

✉ saragracewevill.com

📱 @saragracewevillceramics



▶ Tous les élèves du territoire peuvent s'éveiller à la musique

l'action menée par la Maison de la Musique et la Communauté de communes. »

« A terme, Notre but est de développer une véritable dynamique autour de la culture entre la Maison de la Musique, les établissements scolaires du territoire et, plus largement, tous les acteurs locaux. Le développement culturel local, en particulier en milieu rural, est, en effet, une de nos principales missions », ajoute Bruno Michel, directeur de la Maison de la Musique.

⁽¹⁾ Education Artistique et Culturelle

Un nouveau projet fédérateur et ambitieux



Comme c'est désormais le cas depuis que Bruno Michel a en pris la direction, la Maison de la Musique développe, sur toute l'année scolaire, un projet artistique qui sera présenté au public au printemps. Celui-ci, appelé "La Caravane bleue", a été conçu pour fédérer de nombreux acteurs de l'établissement.

« Après avoir analysé l'impact des précédents spectacles sur les musiciens et les publics, j'ai proposé cette nouvelle formule. Celle-ci a pour but d'impliquer le plus grand nombre d'élèves, de professeurs de la Maison de la Musique et des établissements scolaires autour d'une même création, tout en y intégrant notre processus d'évaluation », explique Bruno Michel.

Une création sous la direction d'un artiste éclectique



▶ Pablo Elcoq est en résidence à la Maison de la Musique

"La Caravane bleue" est un travail original réalisé avec l'auteur-compositeur, chanteur et multi-instrumentiste Pablo Elcoq, que la Maison de la Musique accueille en résidence cette année scolaire. Autour de cet artiste, élèves et professeurs ont formé un "grand ensemble". « Celui-ci est composé de 11 grands élèves et leurs 10 enseignants, qui ont été rejoints par 7 autres élèves de la classe de musiques actuelles, raconte

Bruno Michel, qui précise que le niveau 3 (élèves de 4^{ème} et 3^{ème}) de l'orchestre Scarron est aussi associé, ce qui porte le nombre d'élèves concernés à 50 ! La création pourrait être parrainée par l'association nationale "Orchestre à l'école" dans le cadre de leur dispositif "un ange, un orchestre", ce qui serait une belle reconnaissance. »

Le spectacle, imaginé comme un voyage nostalgique et utopique dans le temps et au cœur des musiques du monde, sera constitué de pièces musicales mariant tous les styles musicaux dans leur grande diversité. Composés par Pablo Elcoq, en collaboration étroite avec les enseignants, les morceaux seront exécutés par les musiciens de la Maison de la Musique et de l'Orchestre au collège Paul Scarron.

Favoriser les échanges

« Notre objectif est de proposer un spectacle contemporain, à l'image de la qualité et de la variété des cours dispensés à la Maison de la Musique. Nous voulons aussi en profiter pour faire vivre aux élèves un processus complet de création, dans lequel ils sont pleinement impliqués, explique Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Equipements culturels. C'est aussi une occasion exceptionnelle de les faire travailler avec un artiste professionnel, de développer l'esprit d'équipe entre les

enseignants et de favoriser les échanges entre les adultes et les jeunes. Ce projet pilote, ambitieux et intense, fait franchir de nouvelles frontières artistiques. Il montre, surtout, notre volonté d'encourager l'investissement de tous les acteurs locaux pour garantir l'accès de tous les citoyens à la culture. »



▶ Le projet rassemblera tous les services de la Maison de la Musique

Déjà, Pablo Elcoq a rencontré les élèves et les enseignants engagés dans le projet et les premières répétitions ont démarré le mercredi après-midi et le jeudi soir. Le concert devrait avoir lieu à Sillé-le-Guillaume le samedi 6 juin 2020 et est également programmé dans le cadre des "Chorallèges 2020" organisées par le Conseil Départemental au cœur de l'Abbaye de l'Epau. Cet événement prendra, ainsi, une dimension départementale, soulignant la reconnaissance du travail accompli par la Maison de la Musique.

Musiques traditionnelles, musiques électroniques : de nombreux projets pour l'année



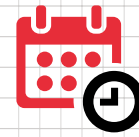
La Maison de la Musique a la particularité de proposer des cours d'accordéon diatonique. Cet enseignement, assuré par Jean-François Le Coz, est notamment orienté sur les musiques bretonnes ou plus largement "celtiques". Il rencontre un beau succès, attirant des élèves au-delà du périmètre de la Communauté de communes.

Dans cette continuité, la Maison de la Musique a mis en place, pour cette année scolaire, un atelier collectif "musiques traditionnelles" qui inclura des stages de danses traditionnelles bretonnes avec Eric Ollu, un musicien breton invité, et aboutira à un Fest Noz au printemps (date et lieu à confirmer). « *L'objectif est de structurer un cursus de musiques traditionnelles, en nous appuyant sur le lien entre danse et musique, afin d'élargir notre audience, en particulier en direction des enfants et des amateurs de fest-noz* », explique Bruno Michel, le directeur de la Maison de la Musique. Dans ce même esprit, la Maison de la Musique proposera aux élèves de participer à un projet de création de musiques électroniques avec l'artiste sarthois Simon Carbonnel. Ce projet, organisé par le conservatoire de Sablé sur Sarthe, aboutira à un concert à Sablé le samedi 27 juin 2020 et permettra aux élèves des écoles de musique de Loué, La Suze, Sablé et Sillé de se rencontrer.

Un projet pour renforcer la présence de la Maison de la Musique à Conlie

Depuis plusieurs années, les effectifs de la Maison de la Musique sont en progression constante. Ainsi, l'établissement culturel communautaire compte aujourd'hui 142 inscrits, soit 20 de plus que l'an dernier.

« Ces résultats sont très encourageants et montrent que nous attirons des habitants de toutes les communes du territoire de la 4CPS. Cependant, nous constatons que la Maison de la Musique manque encore de visibilité sur le secteur de Conlie, bien qu'elle propose des cours dans la cité conlinoise depuis septembre 2018, affirme Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Equipements culturels. Notre structure dispose donc d'un fort potentiel de développement que nous avons le devoir d'exploiter. Pour ce faire, nous pensons que nous avons besoin de locaux dédiés et identifiés à Conlie, ce qui n'est pas le cas actuellement où nous disposons de salles mises à disposition dans les établissements scolaires. Celles-ci sont certes pratiques et agréables, mais ont l'inconvénient d'être destinées à plusieurs usages. C'est pourquoi nous avons mené une réflexion avec les élus de Conlie qui nous proposent d'aménager le premier étage, aujourd'hui inoccupé, du bâtiment de la médiathèque municipale en cœur de ville. Ce lieu pourrait, ainsi, devenir une belle vitrine culturelle et compléter les prestations de la médiathèque. Dans les mois à venir, nous allons donc travailler sur ce projet très enthousiasmant, avec le souhait de pouvoir ouvrir ce site dès la rentrée de septembre 2020. »



Agenda

MÉLIMÉLODY

- > **Mercredi 18 décembre 2019 à 15h**
Maison de la Musique,
Sillé-le-Guillaume
- > **Jeudi 19 décembre 2019 à 18h30**
Maison de la Musique,
Sillé-le-Guillaume
- > **Mardi 4 février 2019 à 18h**
Salle des fêtes, Crissé
- > **Mercredi 5 février 2019 à 16h30**
Salle des fêtes, Conlie
- > **Vendredi 7 février 2019 à 18h30**
Médiathèque, Conlie

CONCERT PABLO ELCOQ "BLUES COVER"

- > **Samedi 28 mars 2019 (horaire à définir)**
Salle « Les Bruyères »,
Saint Rémy de Sillé

LA CARAVANE BLEUE

- > **Samedi 6 juin 2019 à 20h**
Salle Léon Besnardeau,
Sillé-le-Guillaume

En pratique

Pour avoir plus d'informations sur les activités de la Maison de la Musique:

Maison de la Musique
 489 route Paul Scarron -
 72140 Sillé-le-Guillaume
 02 43 20 05 09 - 06 31 68 22 11
 maison.musique@4cps.org

Création et reprise d'entreprises

Au côté d'Initiative Sarthe, la 4CPS soutient les jeunes entreprises

Trois entreprises commerciales et artisanales locales nouvellement installées ou reprises étaient à l'honneur.

Madly Rose, boutique de prêt-à-porter féminin et accessoires de mode implantée à Sillé-le-Guillaume.

Créé par Rosemary Fiat, ce commerce propose des produits originaux et stylés, de marques indépendantes, pour une identité singulière et forte. La commerçante a aussi mis en ligne un site de e-commerce pour vendre ses produits sur internet et, grâce au prêt, a pu améliorer ses aménagements. Rosemary Fiat a tenu à remercier son parrain, Franck Livet, dirigeant de l'entreprise AS Discount à Maresché, « car être chef d'entreprise ça ne s'improvise pas ! ». « Les parrains, comme les clubs d'entreprises, permettent de briser la solitude de l'entrepreneur », a ainsi affirmé Franck Livet.

> **Rosemary Fiat a obtenu un prêt, à taux zéro, de 10 000 €.**

Imprimerie Laser, imprimerie créée par Emmanuel Tessé à Sillé-le-Guillaume.

Disposant de plus de 10 ans d'expérience dans les métiers de l'imprimerie, Emmanuel Tessé réalise les travaux graphiques, de la création à la commercialisation en passant par l'impression numérique ou traditionnelle. « J'ai reçu un très bon accueil des élus et je travaille déjà pour plusieurs collectivités du territoire, a déclaré Emmanuel Tessé, insistant sur le rôle prépondérant joué par Initiative Sarthe dans la concrétisation de son projet. L'association m'a beaucoup aidé, notamment pour réaliser le montage financier du dossier. Elle m'a apporté un regard extérieur indispensable. »

> **Emmanuel Tessé a obtenu un prêt, à taux zéro, de 8 000 €.**

La petite Conlinoise, boulangerie reprise à Conlie (Grande rue) par Antoine Dilys et Justine Iseli.

Ces jeunes commerçants passionnés, qui ont bénéficié du savoir-faire de leur prédécesseur, diversifient les produits, en privilégiant la qualité et les circuits de proximité, et en adaptant leurs pains et leurs pâtisseries aux saisons et aux événements. « Le prêt nous permet de disposer d'une trésorerie suffisante pour répondre à toute défaillance matérielle. Ainsi, nous sommes plus sereins. »

> **Antoine Dilys et Justine Iseli ont obtenu un prêt, à taux zéro, de 10 000 €.**



Mercredi 13 novembre, au Pôle intercommunal à Conlie, trois jeunes artisans et commerçants se sont officiellement vu attribuer, par Initiative Sarthe, un prêt d'honneur facilitant le démarrage de leur activité. La Communauté de communes apporte son soutien à cette démarche en attribuant une subvention annuelle à Initiative Sarthe.

« Ces prêts d'honneur sont très utiles aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Ils leur donnent l'élan nécessaire à la concrétisation de leurs projets. Ils sont notamment un levier qui crédibilise leur dossier et favorise l'obtention de prêts bancaires, explique Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique. En ce sens, le soutien que la Communauté de communes accorde à Initiative Sarthe est un investissement

dont nous mesurons immédiatement les retombées positives sur l'économie locale, car il participe au développement de l'activité et à la création d'emplois sur le territoire. C'est pourquoi nous encourageons les mairies à renvoyer vers la Communauté de communes, titulaire de la compétence économique, les porteurs de projets qui s'adressent à elles, ou dont elles ont connaissance. »

Joël Méténier, Président de la Communauté de communes, souligne le dynamisme d'Initiative Sarthe, « qui n'hésite pas à venir sur le terrain pour rencontrer les porteurs de projets et à organiser, dans nos communes, les comités où sont examinées les candidatures pour l'octroi des prêts ». Il met aussi en avant le travail des parrains et marraines d'Initiative Sarthe qui, bénévolement, accompagnent les créateurs et repreneurs d'entreprises, apportant leur expérience et leurs conseils avisés.



28 000 € de prêts ont été attribués aux 3 entreprises par Initiative Sarthe

Renseignements

Thomas LEGAY

Chargé de mission Initiative Sarthe

☎ 06 38 41 37 81

✉ t.legay@initiative-sarthe.fr

Gilles FORTIER

Responsable des pôles développement économique, numérique, et aménagement du territoire de la 4CPS

☎ 02 43 52 06 14

✉ gilles.fortier@4cps.fr

Ingérif, un bureau d'études d'envergure nationale, attentif à l'environnement



La société Ingérif est un bureau d'études spécialisé dans la maîtrise d'œuvre des chantiers de Travaux Publics et des constructions de bâtiments. Créé par Pascal Nodot, dans sa maison de Tennie en 2005, Ingérif est désormais installé dans des locaux très qualitatifs construits à Conlie, sur un terrain acheté à la 4CPS..



Pascal Nodot vit sur le territoire depuis de nombreuses années

Après avoir démarré sa carrière dans le secteur des Travaux Publics, Pascal Nodot a choisi, il y a près de 15 ans, de créer sa propre entreprise. « A l'origine, je me suis naturellement tourné vers la maîtrise d'œuvre de Travaux Publics. Puis, à la demande des clients, j'ai développé une activité complémentaire dans le secteur du bâtiment », explique Pascal Nodot, dont l'entreprise réalise aussi les études de filière pour l'aménagement de systèmes d'assainissement non collectif. « Nous formons une équipe de 9 salariés qui inclut des topographes, des ingénieurs, des techniciens et des assistants. De

plus, nous sollicitons régulièrement les compétences de spécialistes ; ce qui nous permet de satisfaire les demandes les plus diverses et de garantir une offre complète. »

Cette complémentarité d'expertises a permis à Ingérif de décrocher des contrats dans la France entière. L'entreprise travaille, ainsi, pour Cofiroute, le groupe Kiabi (dont elle est le référent national pour les aménagements Voirie et Réseaux Divers), Intermarché (pour la région Rhône Alpes), ou encore la Shéma (Société d'équipement mixte en Normandie). « Nous sommes aussi intervenus sur plusieurs projets en Afrique, ajoute Pascal Nodot. Localement, nous avons pour clients plusieurs collectivités de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne, ainsi que d'importants acteurs économiques comme le groupe Legrand à Sillé-le-Guillaume et Hutchinson à Sougé-le-Ganelon. Aujourd'hui, nous menons à bien 80 dossiers par an, en moyenne. Ainsi, nous étudions, organisons et contrôlons des travaux pour un montant variant de 15 à 25 millions

d'euros par an. »

En outre, l'équipe de l'entreprise est particulièrement sensibilisée à la protection de l'environnement et a développé des savoir-faire spécifiques en ce sens. « Sur nos chantiers, nous portons, par exemple, une attention particulière au traitement des eaux et utilisons au maximum les matières les plus respectueuses de la nature », assure le dirigeant d'Ingérif. Les locaux du bureau d'études sont à l'image de cette démarche, en ossature bois, entourés et tapissés de végétaux, récupérant et traitant les eaux pluviales... Ce cadre de travail est un véritable espace de biodiversité (il existe même une ruche). Il convient parfaitement aux salariés qui, pour la quasi-totalité, habite le territoire de la 4CPS ou ses alentours. « Notre bâtiment est une belle vitrine qui, de surcroît, est très bien placé puisqu'il nous faut que quelques minutes pour rejoindre la gare à pied. Nous sommes, ainsi, à 15 minutes de la gare du Mans d'où nous pouvons rejoindre facilement toutes les grandes villes françaises », ajoute Pascal Nodot.

Bureau à louer : Sillé-le-Guillaume



Au cœur de Sillé le
Guillaume (Télécentre)



Bureau de 48,3 m²
divisé en 2



Salle de réunion et
cuisinette commune

Un nouveau bâtiment pour accueillir les entreprises à Sillé-le-Guillaume



Actuellement tous les bâtiments de la Communauté de communes 4CPS dédiés à l'accueil d'entreprises sont occupés. C'est pourquoi les élus ont fait le choix de racheter, à Sillé-le-Guillaume, une ancienne grande surface commerciale (ex-Intermarché), afin de la réhabiliter et de la transformer en plusieurs modules adaptés aux besoins des Petites et Moyennes Entreprises.

« L'une des principales missions de la Communauté de communes est de faciliter l'implantation des entreprises, pour contribuer à la création d'emplois et au développement local. C'est pourquoi nous aménageons régulièrement des locaux capables de répondre immédiatement aux attentes d'entrepreneurs souhaitant créer ou développer une activité. Ces bâtiments permettent aux porteurs de projets de s'installer sans perdre de temps, tout en bénéficiant, le plus souvent de loyers attractifs qui permettent de concentrer les premiers financements sur l'achat de matériel et le recrutement », explique Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique.



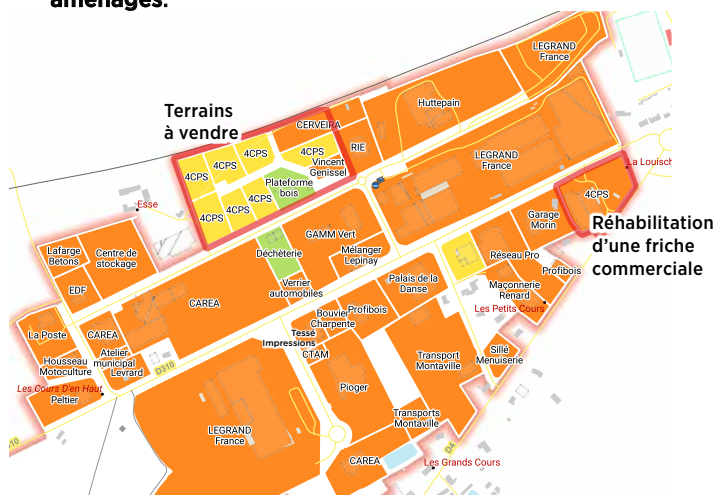
Projet de réhabilitation de la friche commerciale

Dans cet esprit, la Communauté de communes va réaménager ce bâtiment de 2 800 m², qui est également entouré de 120 places de parking. Les travaux vont démarrer dès le 1^{er} semestre 2020 et devraient s'achever avant la fin de cette même année. Le chantier portera, plus particulièrement, sur le renforcement de l'isolation des murs extérieurs, ainsi que sur des améliorations esthétiques. Situé en bord de route, ce local d'activités offrira, à ses occupants, une excellente visibilité. Il doit être divisé en 4 à 6 cellules modulables en fonction des demandes. « *Celles-ci seront adaptées à tout type d'activité* », ajoute Alain Horpin.

Des terrains disponibles à Sillé-le-Guillaume

Vous recherchez un terrain pour implanter ou développer votre activité ?

- > La Communauté de communes dispose de **7 terrains, modulables** en fonction de vos besoins.
- > D'une surface de **1 500 à 3 800 m²** ces terrains sont reliés aux **réseaux**, desservis par la **voirie** et **prêts à être aménagés**.



En pratique

Pour tout renseignement, contacter le service
Économique de la Communauté de communes :

M. Gilles FORTIER

📍 4 rue de Gaucher - 72240 Conlie

📞 02 43 52 06 14 📧 gilles.fortier@4cps.fr

Carton plein pour l'évolution professionnelle



Mardi 8 octobre, à l'Espace Emploi de la Communauté de Communes de la 4CPS et en collaboration avec ce service, le FONGECIF Pays de la Loire a animé une soirée consacrée au conseil en évolution professionnelle. A cette occasion, les salariés du secteur privé, tous statuts confondus, ont pu s'informer sur les dispositifs existants pour s'orienter professionnellement, changer de métier, se former...

La vingtaine de participants a écouté avec attention l'intervention de Yoan Gannieux, conseiller en évolution professionnelle, référent pour le département de la Sarthe, qui a fait une présentation très explicite du conseil en évolution professionnelle et des outils à disposition : bilan de compétences, compte personnel de formation (ancien DIF), projet de transition professionnelle, validation des acquis de l'expérience. Il a aussi répondu à leurs questions sur ces sujets



De nombreux participants à cette soirée



Pascal a partagé son parcours de reconversion

Au cours de cette soirée, de précieux conseils ont été apportés pour construire un projet à travers la présentation d'éléments concrets : prise en charge de la formation, des salaires, etc. Chacun a ainsi, pu faire le point sur sa situation professionnelle et engager, éventuellement, une démarche d'évolution professionnelle et, par le biais de la formation, accroître ainsi ses qualifications.

8 personnes parmi les participants ont d'ailleurs sollicité un entretien individuel auprès de Monsieur Gannieux, afin d'aborder ces questions de manière plus approfondie, lors d'une permanence tenue à Sillé-le-Guillaume.

Cette information a été complétée par le témoignage de Pascal, résident de la 4CPS, qui a bénéficié de ce dispositif à travers un congé de formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle réussie : 1^{er} accueil à l'espace emploi en décembre 2018, puis mise en relation avec le Fongécif, accompagnement par Monsieur Gannieux engagé dès février 2019, formation, puis concrétisation de la démarche par la signature d'un contrat CDI dans son nouveau métier.

En pratique

L'Espace Emploi est ouvert :

- > **en accès libre deux matinées par semaine, le mardi et le jeudi,**
- > **sur rendez-vous le lundi matin et après-midi des mardi et jeudi.**

Espace Emploi - Mme Laure RIOUL

📍 30 rue du Docteur Touchard - 72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 20 36 12 ✉ espace.emploi@4cps.org

Un bâtiment communautaire pour concrétiser le projet de ressourcerie



La Communauté de communes s'apprête à construire, sur la zone d'activités économiques intercommunale de la Mardelle à Sillé-le-Guillaume, un bâtiment de 600 m² dédié à l'accueil d'une ressourcerie.

Une ressourcerie est un service organisé pour collecter et favoriser le réemploi et la réutilisation d'objets, meubles ou vêtements qui ont déjà été utilisés et dont les propriétaires souhaitent se débarrasser. La création d'une ressourcerie s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, plus respectueuse de l'environnement, contribuant à diminuer le tonnage de déchets jetés dans les déchèteries.

« Un diagnostic réalisé par un cabinet professionnel a montré qu'il existait, sur le territoire, un réel gisement d'objets pouvant être réutilisés et que, par conséquent, l'aménagement d'une ressourcerie était nécessaire et utile, rappelle Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique. C'est pourquoi, nous nous sommes lancés dans ce projet qui devrait se concrétiser au cours du premier semestre 2020. »



Les ressourceries ont vocation à redonner vie aux objets inutilisés

« L'étude a également conclu qu'il serait plus efficace et cohérent de confier la gestion de cette ressourcerie à un chantier d'insertion. C'est pourquoi le Centre Social Marie-Louise Souty, qui gère déjà un tel chantier, s'est positionné pour prendre en charge ce nouveau service, ajoute Jean-Jacques Soreau, président du Centre Social Marie-Louise Souty, précisant : notre démarche a immédiatement reçu le soutien du Conseil Départemental et de la Direccte* Pays de la Loire qui sont parmi les principaux financeurs publics du chantier d'insertion. Nous

travaillons aussi en lien étroit avec l'antenne locale du Secours Catholique et l'association du Repair Café. »

Dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle

Sa proposition ayant été acceptée par la Communauté de communes, qui est aussi l'un de ses partenaires majeurs, le Centre Social Marie-Louise Souty a finalisé le mode d'organisation du futur service. « Dès que le bâtiment sera construit, nous commencerons par aménager le site. Puis, lorsque nous serons opérationnels, nous développerons des animations, ainsi que des ateliers autour du développement durable pour attirer et fidéliser le public. L'ouverture de cette ressourcerie se traduira, progressivement, par le recrutement de plusieurs salariés (7 équivalents temps plein) s'inscrivant dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle, poursuit Jean-Jacques Soreau. Ce projet, qui offre un fort potentiel de développement, s'intègre pleinement à notre mission d'Insertion par l'Activité Economique et répond à notre volonté d'étendre notre action au secteur de Sillé-le-Guillaume, pour nous ouvrir à un nouveau public, toutes générations confondues. »

Un agent valoriste à la déchèterie

« Afin d'encourager les habitants à utiliser cette ressourcerie, la Communauté de communes va, pour sa part, faire appel aux services d'un agent valoriste employé par le Centre Social Marie-Louise Souty sur la base de 7 heures hebdomadaires. Positionné au sein de la déchèterie située à Sillé-le-Guillaume, celui-ci aura pour mission de conseiller les usagers en leur indiquant quels sont les objets et meubles qui méritent d'être détournés vers la ressourcerie, toute proche, plutôt que de les jeter », complète Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Environnement. Ce dernier précise que ce nouveau service est le fruit d'un travail mené conjointement par les compétences Environnement et Développement économique de la 4CPS.

^{*)} La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte) est un organisme décentralisé de l'Etat.

La 4CPS parmi les territoires les plus performants de France

Selon une étude menée par l'association indépendante et citoyenne Zero Waste France, la 4CPS fait partie des 91 intercommunalités les plus performantes de France en matière de production d'ordures ménagères résiduelles (déchets des ménages non recyclés). Ainsi, en 2017, chaque habitant de la 4CPS a produit, en moyenne, 113 kg d'ordures ménagères résiduelles, alors que la production moyenne annuelle d'un Français était de 261 kg. Avec ce chiffre remarquable, la 4CPS se positionne également au 2ème rang des communautés de communes sarthoises.

L'étude montre, en outre, que les résultats les plus positifs sont obtenus par les collectivités rurales ou semi-rurales ayant adopté le système de redevance incitative (lequel est appliqué par la 4CPS depuis 3 ans déjà). Cependant, l'association assure aussi que, sur l'ensemble des territoires, le potentiel de réduction des ordures ménagères est encore important.



Carte d'accès en déchèterie

Afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels, la 4CPS a mis en place un système de contrôle par carte d'accès. Le nombre d'accès annuel n'est pas limité.

Vous déménagez

Si vous quittez le territoire de la 4CPS, vous devez rendre votre carte et les sacs poubelles au Pôle intercommunal à Conlie ou à l'Antenne administrative à Sillé-le-Guillaume.

Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas prétendre au remboursement au prorata de votre redevance.

Vous avez perdu votre carte !

En cas de perte, vous devez informer immédiatement la 4CPS. L'opposition et la désactivation seront prises en compte dans un délai de 2 jours.

Une nouvelle carte vous sera facturée selon les tarifs en vigueur.



Collecte des ordures ménagères

Dates des reports de collecte des ordures ménagères :



Tournées du Mercredi 25 décembre 2019 (Noël)

- > **Mardi 24 décembre : La Chapelle-St-Fray** (totalité) / **Ste-Sabine** (totalité) / **Neuvillalais** (totalité) / **Conlie** (D75 - Rte de Mézières) / **Domfront** (Lieux-dits Les Bruyères et Le Meslier)
- > **Jeudi 26 décembre : Domfront** (totalité sauf Les Bruyères et Le Meslier) / **Lavardin** (totalité) / **Mézières** (totalité) / **Cures** (lieux-dits : La grande Métairie, Les Quatres, La Motte)

Tournées du Mercredi 1er janvier 2020 (Jour de l'An)

- > **Mardi 31 décembre : La Chapelle-St-Fray** (totalité) / **Ste-Sabine** (totalité) / **Neuvillalais** (totalité) / **Conlie** (D75 - Rte de Mézières) / **Domfront** (Lieux-dits Les Bruyères et Le Meslier)
- > **Jeudi 2 janvier : Domfront** (totalité sauf Les Bruyères et Le Meslier) / **Lavardin** (totalité) / **Mézières** (totalité) / **Cures** (lieux-dits : La grande Métairie, Les Quatres, La Motte)

Tournées du lundi 13 avril 2020 (Lundi de Pâques)

- > **Mardi 14 avril : Crissé / Mont-Saint-Jean**
- > **Mercredi 15 avril : Ruillé-en-Champagne / Saint-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-en-Champagne (Ouest)**

Tournées du Vendredi 1er mai 2020 (Fête du travail)

- > **Jeudi 30 avril : Conlie / Tennie** (La grouas ; Le ravoir, la groie grillé, Souvigné, le grand Chevaigné, le petit chevaigné, Bel Air)
- > **Lundi 4 mai : Degré / La Quinte / Cures** sauf la Champagne, Les Clos, La grande Maiterie, Les Quatres, La motte / **Conlie** (Val de Cures)

Tournées du Vendredi 8 mai 2020 (Victoire 1945)

- > **Jeudi 7 mai : Conlie / Tennie** (La grouas ; Le ravoir, la groie grillé, Souvigné, le grand Chevaigné, Le petit chevaigné, Bel Air)
- > **Lundi 11 mai : Degré / La Quinte / Cures** sauf la Champagne, Les Clos, La grande Maiterie, Les Quatres, La motte / **Conlie** (Val de Cures)

Tournées du Jeudi 21 mai 2020 (Ascension)

- > **Mercredi 20 mai : Rouez / Rouessé-Vassé / Le Grez**
- > **vendredi 22 mai : Sillé-le-Guillaume / Saint-Rémy-de-Sillé**

Tournées du lundi 1er juin 2020 (Lundi de Pentecôte)

- > **Mardi 2 juin : Crissé / Mont-Saint-Jean**
- > **Mercredi 3 juin : Ruillé-en-Champagne / Saint-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-en-Champagne**



Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte prévu.

Leur rentrée doit intervenir après le passage du service.

Un contrat pour accompagner le déploiement des énergies renouvelables



La candidature du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe à un Contrat de Transition Ecologique (CTE) a été acceptée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Le territoire du Pôle, qui inclut celui de la Communauté de communes 4CPS, va donc bénéficier de ce dispositif qui permet, aux acteurs publics et privés, d'obtenir un soutien logistique (facilités administratives, accompagnement dans le montage des dossiers etc.) pour encourager l'usage des énergies renouvelables. « *Le CTE doit permettre d'accélérer la concrétisation des projets en renforçant leur crédibilité*, explique Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Environnement. *Il pourra notamment appuyer le projet de construction d'une importante unité de méthanisation à Tennie, qui est porté par une dizaine d'agriculteurs locaux. Il pourrait aussi aider au déploiement d'une centrale photovoltaïque au sol qui est à l'étude.* »

Déjà, ces derniers mois, des premières éoliennes ont été implantées à Conlie, démontrant que plusieurs acteurs locaux, avec l'appui des élus, se tournent vers les énergies renouvelables et une nouvelle forme de production plus respectueuse de l'environnement. En ce sens, le CTE s'impose comme une opportunité à saisir.

Offrez une seconde vie à vos textiles !

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Ils peuvent être recyclés.

Déposez-les à un Point d'Apport Volontaire des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) usagés dont sont équipées les **déchèteries à Conlie et Sillé-le-Guillaume**.

S'ils sont encore en bon état, ils pourront être revendus en friperie.

Sinon, leurs fibres peuvent encore servir pour la création de panneaux isolants. De plus, cette filière de recyclage est créatrice d'emplois.

En pratique

Plus d'informations sur
www.ecotlc.fr

Vous trouverez également le Point d'Apport Volontaire le plus proche de chez vous sur **www.lafibredutri.fr**.



Horaires des déchèteries intercommunales



> Les déchèteries seront **fermées les mardis 24 & 31 décembre 2019**.

> Les déchèteries sont **fermées les jours fériés**.

Aire de déchets verts

📍 Route de Lavardin
72550 **Degré**

Lundi : 16h-17h55
Samedi : 14h-17h55

Déchèterie - Sillé-le-Guillaume

📍 rue Marcel Tabur - ZI d'Esse
72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 20 23 80

Lundi : 13h-15h45
Mardi : 13h-15h45
Mercredi : 9h-11h45 / 13h-16h45
Jeudi : 10h-11h45
Vendredi : 9h-11h45 / 13h-16h45
Samedi : 9h-11h45 / 13h-16h45



Horaires d'hiver :
du 1^{er} octobre au 31 mars

Déchèterie - Conlie

📍 23 rue de l'Épinaube
72240 Conlie

☎ 02 43 20 28 23 / 06 24 34 49 25

Lundi : 13h-16h45
Mardi : 13h-16h45
Mercredi : 13h-16h45
Jeudi : 13h-16h45
Vendredi : 9h-11h45 / 13h-16h45
Samedi : 9h-11h45 / 13h-16h45



Le cadastre solaire est opérationnel



Le cadastre solaire est un outil informatique innovant qui offre l'opportunité d'optimiser, en toute sécurité, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de son logement, d'un bâtiment public ou d'un local professionnel.

Le dispositif permet simplement, en quelques clics, en fonction de l'emplacement et de l'orientation du bâtiment, de connaître la faisabilité et le rapport financier d'un tel investissement. Il donne aussi accès à une liste d'installateurs professionnels testés et labellisés, implantés dans la région et dans lesquels on peut avoir toute confiance.

Ce cadastre solaire, créé et développé par l'entreprise "In sun we trust", vient d'être mis en place par le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, auquel adhère la Communauté de communes. Il est accessible sur le site internet : <https://paysdumans.insunwetrust.solar>.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'énergie solaire, qui a l'avantage d'être renouvelable et non polluante, comme mode de production électrique. En recourant à ce dispositif, la population, dont les élus, contribueront à préserver l'environnement tout en diminuant leur facture énergétique.

Afin d'informer les habitants sur ce nouveau service, des réunions publiques vont avoir lieu sur le territoire de la 4CPS (dont une à Conlie et une à Sillé-le-Guillaume).

Les déchèteries sont ouvertes à tous les habitants

Les habitants de toute la Communauté de communes ont indifféremment accès aux deux déchèteries intercommunales situées à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, ainsi qu'à la plateforme de déchets verts à Degré, quel que soit leur commune d'habitation. Pour accéder à ces sites, chaque usager doit se munir du badge qui lui a été fourni par la Communauté de communes.



➡ Déchèterie à Conlie



➡ Déchèterie à Sillé-le-Guillaume

Assainissement non collectif : des aides pour vos travaux

L'Agence de l'Eau peut financer jusqu'à 30% du montant des travaux et des études réalisés par un propriétaire privé pour réhabiliter son équipement d'assainissement non collectif.

Ce soutien est accordé à la condition de remplir trois critères :

- > Etre propriétaire avant 2011 du logement sur lequel est installé l'équipement ;
- > Disposer d'une installation à réhabiliter ;
- > Avoir un équipement déclaré non conforme, selon les critères stricts du Code de Santé Publique.



« De plus, les travaux ne doivent pas être lancés avant d'avoir obtenu l'accord de l'Agence de l'Eau », ajoute Dominique Genest, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Environnement, précisant que le technicien de la Communauté de communes, Nicolas Kerckhof, peut aider les propriétaires à remplir leur demande, « à condition qu'ils soient bien décidés à aller jusqu'au bout de leur démarche, car celles-ci sont longues et complexes. »

Attention : Le nombre de dossiers pouvant être aidés est limité !

Renseignements

Pour avoir plus d'informations sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif :

M. Nicolas KERCKHOF

📍 **Pôle intercommunal**
4 rue de Gaucher - 72240 Conlie

☎ 02 43 52 11 67

🌐 **www.4cps.fr** (environnement puis assainissement non-collectif)

« Les écrans, un peu, beaucoup, passionnément, autrement ? » : sensibilisation réussie !



Les nombreuses animations et activités proposées par le service Actions sociales de la 4CPS, avec plusieurs partenaires locaux, du 11 octobre au 15 novembre 2019, ont rassemblé près de 450 participants, dont 180 sur une journée inter-écoles à Domfront-en-Champagne. Une expérience réussie à renouveler !

« Notre objectif était de sensibiliser les enfants, mais aussi les parents et toutes les générations, à l'influence que les outils numériques (tablettes, smartphones, ordinateurs, etc.) peuvent avoir sur notre quotidien. Il ne s'agissait pas d'inciter à interdire leur usage, mais d'encourager les familles à s'interroger sur leurs pratiques et imaginer ensemble des alternatives », résume Sonia Moinet, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Actions sociales.



L'occasion d'échanger entre parents et enfants

Co-organisé par la 4CPS, le Centre social Marie-Louise Souty et la Mutualité Sociale Agricole, en partenariat avec les médiathèques, les écoles, les collèges et la Protection Maternelle Infantile, ainsi que les services petite enfance de la 4CPS, le « Mois des écrans » a proposé une quinzaine de rendez-vous : conférences et soirées d'échanges animées par des professionnels (psychologue, médecin, puéricultrice,

psychomotricienne), temps de partage (spectacles, lectures, etc.), projection d'un documentaire, matinée en famille, expositions, etc.



4 écoles ont participé à l'initiative

Des moments forts et utiles

« Nous avons vécu plusieurs temps forts, dont la matinée en famille, à l'Espace Domfront de Domfront-en-Champagne où plus de 120 habitants, de toutes générations, se sont retrouvés pour échanger autour d'une initiation au cirque animée par la compagnie Mimulus et d'un atelier d'éveil, suivis d'un apéritif convivial. C'est également sur ce même site que nous avons réuni 4 écoles du territoire* pour une journée de sensibilisation très réussie, où l'atelier radio, animé par Fréquence Sillé, a suscité le plus grand intérêt. Le spectacle « Kamishibai », sous la forme d'un théâtre de papier japonais, réalisé par le multi-accueil à Sillé-le-Guillaume a aussi marqué les esprits », poursuit Sonia Moinet, se réjouissant de l'engouement affiché par les partenaires pour ce projet

de prévention et de leur mobilisation sans faille.

Le président du Centre social Marie-Louise Souty, Jean-Jacques Soreau, confirme que cette initiative a permis aux parents, comme aux enfants, de mieux prendre conscience de l'influence des écrans et de leurs dangers. « Nous avons donné des outils utiles aux familles en favorisant, avant tout, le dialogue. »

Désormais, les organisateurs vont faire le bilan de ce projet partenarial et envisager une nouvelle édition.

* Écoles publiques de Conlie, Mont-Saint-Jean, Sainte-Sabine et Sillé-le-Guillaume

Pour aller plus loin

Un usage adapté pour chaque âge

- > Avant 3 ans : Pas d'écran, privilégiez le jeu avec votre enfant pour favoriser son développement ;
- > De 3 à 6 ans : Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille ;
- > De 6 à 9 ans : Créez avec les écrans, expliquez-lui internet ;
- > De 9 à 12 ans : Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges.

Plus d'information :
www.3-6-9-12.org

2022@COMm.4CPS

Déjà des projets en cours

En 2019, la 4CPS s'est engagée, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), à développer un programme d'actions sur quatre ans autour de cinq thématiques : l'accès aux droits et services pour tous les habitants, le renforcement et l'harmonisation de l'offre de service en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, le développement d'une animation de la vie sociale structurée et adaptée aux habitants, le renouvellement de l'offre de logements, la complémentarité entre développement économique et insertion sociale.



Dans ce cadre, les élus de la 4CPS ont déjà concrétisé ou lancé plusieurs actions :

- > l'**harmonisation des tarifs des centres de loisirs** et, plus globalement, l'harmonisation des règlements de fonctionnement des structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse ;
- > l'**élaboration d'un guide de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité** qui est réalisé en coopération avec le service Communication de la 4CPS et doit être publié en cette fin d'année ;
- > la mise en place d'un **guichet unique d'informations sur la petite enfance et les modes de garde du territoire** à destination des familles ;
- > La réponse à des **appels à projets pour l'accueil, en multi-accueil des enfants dont les parents sont en insertion professionnelle ou en recherche d'emplois et l'accueil d'enfants porteurs de handicaps** ;
- > Le **développement d'actions partenariales de prévention** sur le modèle du "Mois des écrans" qui s'est déroulé cet automne ;



Augmentation des tarifs d'inscription en multi-accueil

Les tarifs d'inscription au sein des multi-accueil sont réévalués au 1^{er} janvier 2020. La 4CPS se doit, en effet, de répercuter l'augmentation des tarifs de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) s'appliquant à toutes les structures d'accueil de jeunes enfants en France et destinée à financer le Plan national de création de nouvelles places en crèche pour les territoires les plus dépourvus. Le montant de cette hausse est de 2,4 % réparti sur 3 ans, soit 0,8% d'augmentation à chaque 1^{er} janvier jusqu'en 2022 inclus (la CAF précise qu'elle n'avait pas augmenté ses tarifs depuis 2002).

A titre d'exemple, pour une famille de 2 enfants et gagnant 4 000 € par mois, l'augmentation sera de 2 centimes d'euros par heure.

Le portage de repas à domicile est pérennisé !

Au 1^{er} janvier 2020, le service de portage à domicile, jusqu'à présent géré par l'association Familles Rurales de la Champagne Conlinoise, sera repris par la Fédération départementale de Familles Rurales. Celle-ci fera appel au même fournisseur et gèrera les tâches administratives inhérentes au service.

Pour la cinquantaine d'utilisateurs du service sur le territoire, ce changement de gestionnaire entraînera quelques évolutions de la prestation à partir de début janvier (tarifs, jours et heures de passage ...). La Fédération ne proposera plus d'accueil à Conlie.



Pour les usagers, le service reste quasi identique

« Face aux manques de bénévoles, ce service risquait de disparaître. C'est pourquoi, avec Familles Rurales de la Champagne Conlinoise, nous sommes partis en quête d'un nouveau gestionnaire et avons rapidement trouvé un accord avec la Fédération départementale de Familles Rurales, explique Sonia Moinet, Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la compétence Actions sociales. Nous considérons que le portage de repas à domicile, soutenu financièrement par la Communauté de communes depuis sa création, est indispensable car il permet de lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles et de les maintenir à leur domicile conformément à leur volonté. C'est pourquoi nous sommes heureux d'avoir trouvé cette solution qui pérennise le service. »

En pratique

Intervention sur les 24 communes de la Communauté de Communes :

- > Service assuré 7 jours /7
- > livraison 3 fois par semaine
- > Un menu équilibré et diversifié

**Familles Rurales Sarthe
Benoit Desgranges**

☎ 02 43 39 75 03

Les équipes des multi-accueils renforcées par l'embauche de deux "maîtresses de maison"

L'obligation désormais faite aux multi-accueils, par les pouvoirs publics, de fournir les repas et d'assurer les soins d'hygiène (dont la fourniture des couches) aux enfants, a significativement modifié le mode de fonctionnement des structures.

Ainsi, les missions liées à la fourniture des repas mobilisent un agent pendant 4 heures chaque jour. Dans le souci de satisfaire la demande sans augmenter les dépenses, la Communauté de communes 4CPS a formé son personnel à ces tâches supplémentaires. Mais, il s'est avéré que les effectifs en place demeuraient insuffisants pour assurer pleinement l'accompagnement des enfants, tout en satisfaisant aux obligations nouvelles.

C'est pourquoi les élus ont dû recruter deux "maîtresses de maison" (une par multi-accueil) qui ont pour missions de participer à l'organisation des repas et de gérer le linge, à raison de 20 heures de travail par semaine.

Après avoir reçu de nombreuses candidatures et effectué des entretiens, les élus ont recruté Florence Lacoste (pour le multi-accueil Les Petites pousses à Conlie) et Manuela Tellier (pour le multi-accueil Graines de Malice à Sillé-le-Guillaume). Les deux nouvelles salariées de la Communauté de communes, dont le recrutement entre dans le cadre du dispositif de contrats aidés PEC (Parcours Emploi Compétence), ont pris leurs fonctions le 26 août, juste avant la réouverture des structures. L'intégration au sein des équipes s'est très bien déroulée et leurs collègues, comme les élus, sont tout à fait satisfaits du travail effectué.

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Un premier été sous compétence communautaire



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la 4CPS a intégré les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaires et périscolaires (le mercredi), au sein de ses compétences.

Ce transfert a été effectué dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avec les encouragements de la Caisse d'Allocations Familiales. Cependant, les élus ont choisi de laisser aux précédents gestionnaires* de ces ALSH la gestion des structures, jusqu'à fin 2020, tout en favorisant l'harmonisation des services.

« Tout au long de l'été, chaque ALSH a conservé son mode de fonctionnement et son autonomie, assure Sonia Moinet. A l'inverse, nous avons uniformisé les tarifs et les conditions d'inscription. Nous avons mis en place, sur tous les centres, de nouveaux quotients familiaux pour ajuster les tarifs en fonction des revenus. Des réductions sont également proposées aux familles inscrivant plusieurs enfants. Nous avons aussi imposé que les inscriptions soient, partout, uniquement à la demi-journée ou à la journée le mercredi et à la journée ou la semaine durant les vacances scolaires. »

De plus, les services de la Communauté de communes s'attachent à favoriser les rencontres entre les animateurs et responsables des différents ALSH, afin d'encourager les échanges et l'entraide entre les équipes, ainsi que la mutualisation des compétences. *« Désormais, les centres n'hésitent pas à envoyer des enfants sur un autre site lorsque leurs effectifs sont saturés »,* constate Sonia Moinet qui souhaite que, prochainement, des animations communes voient le jour.

Déjà, le Centre social Marie-Louise Souty de Conlie organise des camps et des séjours pour tous les jeunes du territoire. Ceux-ci rencontrent un succès grandissant. *« Dans cette même dynamique, nous intervenons aussi dans tous les collèges, à Conlie et Sillé-le-Guillaume, pour développer des projets avec les jeunes »,* ajoute Jean-Jacques Soreau, président du Centre Social Marie-Louise Souty.

⁽¹⁾ Centre Social Marie-Louise Souty, communes de Rouez, Saint-Rémy-de-Sillé et Sillé-le-Guillaume, SIVOS Crissé/Pezé-le-Robert et SIVOS de la Champagne.

A noter

Une hausse de la fréquentation constatée

Plusieurs ALSH ont constaté une hausse de leur fréquentation au cours de cet été. De plus 4 des 6 ALSH ont accueilli plusieurs enfants porteurs de handicaps.

Les CyberCentres ouverts à tous les publics !

Les CyberCentres de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé offrent à leurs adhérents un accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Vous y trouverez tous les outils pour surfer sur le web, communiquer, vous divertir, entreprendre vos démarches administratives, produire vos documents numériques, etc.

Pour vous aider à vous initier ou à vous perfectionner aux multiples usages d'Internet et des technologies associés, plusieurs ateliers⁽¹⁾ sont proposés tout au long de l'année.

Ateliers découverte :

- > CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :
mardi & vendredi : de 10h à 12h

Tablettes et smartphones :

- > CyberCentre à Conlie :
jeudi : de 10h à 12h

Photo numérique :

- > CyberCentre à Conlie :
jeudi : de 10h à 12h

Ateliers enfants

- > CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :
mardi : de 14h à 16h

Accompagnement personnalisé

- > CyberCentre à Sillé-le-Guillaume :
jeudi & vendredi : de 14h à 17h30
- > CyberCentre à Conlie :
lundi : de 14h à 16h

Accompagnement à la maintenance

- > CyberCentre à Conlie :
mercredi : de 10h à 12h

⁽¹⁾ Les ateliers se font sur inscription.

En pratique

Pour plus d'informations,
contactez les animateurs :

CyberCentre de Sillé-le-Guillaume

- 📍 30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
- ☎ 02 43 20 36 07

CyberCentre de Conlie

- 📍 4 rue de Gaucher
72240 Conlie
- ☎ 02 43 52 06 11

✉ cybercentres@4cps.org

🌐 www.cybercentres.4cps.org

Les CyberRelais allient proximité et technologies du numérique



Depuis le mois de septembre, cinq communes de la 4CPS (Crissé, Mont-Saint-Jean, Pezé-le-Robert, Saint-Rémy-de-Sillé et Rouessé-Vassé) accueillent, en moyenne une fois par mois, des sessions thématiques d'initiation et de perfectionnement aux technologies du numérique. Celles-ci sont proposées par l'équipe des CyberCentres de la Communauté de communes, qui fournit le matériel en se déplaçant toujours avec cinq ordinateurs portables. Pour en bénéficier, il suffit d'adhérer aux CyberCentres de la 4CPS pour la somme de 15 € par an.

« Dans une logique d'efficacité, nous avons concentré cette prestation sur cinq communes, où la fréquentation était déjà satisfaisante l'année précédente, explique Eric Poisson, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de la compétence Technologies de l'Information et de la Communication. Sur chacun des cinq sites, nous organisons 8 séances de 1h30 entre septembre et mai. » Les thèmes abordés correspondent aux demandes qui ont été exprimées par les usagers dans un questionnaire distribué avant l'été dernier : maîtrise de l'outil informatique, découverte d'internet, sites administratifs, prévention et gestion d'un espace personnel, informations pour naviguer sur le site des impôts, photos numériques, atelier créatif avec le logiciel Libre Office, etc.

Dès les premières séances, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les participants les plus fidèles. « Ce service de Cyber-relais touche principalement des retraités de tous âges, ainsi que quelques actifs. Il nous permet aussi de faire la promotion des CyberCentres pour y attirer un nouveau public, précise Eric Poisson, remerciant les communes d'accueil qui mettent leurs locaux à disposition pour ces séances. A présent, nous réfléchissons à la possibilité de développer de nouveaux ateliers décentralisés sur le secteur de Conlie dès 2020. »



Pôle Intercommunal

- 📍 4 rue de gaucher
72240 Conlie
- ☎ 02 43 52 11 67
- ✉ contact@4cps.fr

Antenne administrative

- 📍 30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
- ☎ 02 43 20 11 31
- 🌐 www.4cps.fr

> Directeur de publication : Joël Méténier > Contact : Chantal Vallée > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire
> Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefeuve
> Cartographie: Service SIG de la 4CPS - Anaël Clouet > Impression : Bemo Graphic > Distribution : Mediapost > Imprimé à 9 500 exemplaires.



Les services & les équipements de la 4CPS près de chez vous



Administrations

- 1 Pôle intercommunal**
4 rue de Gaucher
72240 Conlie
02 43 52 11 67
contact@4cps.fr
- 2 Antenne administrative intercommunale**
30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
02 43 20 11 31

Économie

- Zones d'activités intercommunales**
- Zones d'activités communales**
- 3 Espace Emploi**
30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
02 43 20 36 12

Environnement

- 4 Déchèterie de Conlie**
23 rue de l'Épinaube
72240 Conlie
02 43 20 23 80
- 5 Déchèterie de Sillé**
rue Marcel Tabur - ZI d'Esse
72140 Sillé le Guillaume
02 43 20 28 23
- 6 Aire de déchets verts**
Route de Lavardin
72550 Degré

Équipements sportifs

- 7 Gymnase Joël Le Theule**
Route de Neuvillalais
72240 Conlie
02 43 52 11 67

Culture

- 8 Maison de la Musique**
489 route Paul Scarron
72140 Sillé-le-Guillaume
02 43 20 05 09

Tourisme

- 9 Sillé Plage**

Petite enfance

- 10 Pôle Petite Enfance**
23 rue du Val Bouillé
72240 Conlie

Multi-accueil : **P'tites Pousses**
02 43 24 65 50

RAMPE
02 43 29 40 83
- 11 Espace Petite Enfance**
2 Place Maurice Termeau
72140 Sillé-le-Guillaume

Multi-accueil : **Graines de Malice**
02 43 20 36 09

RAMPE & LAEP
02 43 20 36 00

Technologies

- 12 CyberCentre de Conlie**
4 rue de Gaucher
72240 Conlie
02 43 52 06 11
- 13 CyberCentre de Sillé**
30 rue du Docteur Touchard
72140 Sillé-le-Guillaume
02 43 20 36 07

